

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Le 12 octobre 2025

Association affiliee a la FFESSM – n° 14-01-0000 SIRET : 441 762 281 0033 RNA : X01 1001504



ORDRE DU JOUR

- 1. Élection du responsable de la commission bio-environnement
- 2. Élection du responsable de la commission nage en eaux vives
- 3. Élection du responsable de la section TIV

QUORUM

« L'assemblée générale ne délibère valablement (...) que si les membres présents, représentés, représentent au moins le quart de la totalité des voix du CODEP. » Article 4-2-7° des statuts.

Le CODEP01 FFESSM compte 48 voix. Il faut donc 13 voix pour pouvoir délibérer.

Répartition des voix et présences					
Club	Nb licenciés	Nb voix	Présent	Représenté	Excusé
CSO	37	2	Oui		
AAA	6	0	Absent		
ACPA	23	2		Par Sylvie BOULLY	
Aquafun	15	1		Par Rayen CHAPPAZ	
Bourg Plongée	55	3	Oui		
CAP	46	2	Oui		
CASA	62	3		Par Sylvie BOULLY	
CERN	47	2		Par Denis REGAT	
CLIP	107	4	Oui		
Coconut Diving	7	0	Absent		
CS Bellegarde	117	4	Oui		
CS Bressan	83	3		Par Sylvie BOULLY	
Fondus	26	2	Oui		
HGD	54	3		Par Stéphane LEQUINT	
Le Nautile	15	1		Par Sylvie BOULLY	
Maiali	73	3	Oui		
Nautilus23	22	2		Par Sylvie BOULLY	
PMT	106	4		Par Rayen HAPPAZ	
Scaph' Club	30	2		Par Lucienne REY	
SEHVO	63	3		Par Rayen CHAPPAZ	
Squale	49	2		Par Alain VALBUENA	
TOTAL VOIX		48	48 vo	ix présentes ou représer	ntées

Sont présents :

- > Pour le Comité Directeur :
 - Mme Sylvie BOULLY, présidente
 - Mme Cynthia GUYENNOT, trésorière
 - Mme Rayen CHAPPAZ, secrétaire

Comité Départemental de l'Ain (CODEP01 FFESSM)

Siège social : 45, chemin de Viocet – 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

Courriel : codep01.contact@gmail.com Tél. : 06 43 88 97 89

Association affiliée à la FFESSM – n° 14-01-0000

SIRET : 441 762 281 0033 RNA : X01 1001504



- M. Gérald BOUSSARD, administrateur
- M. Xavier HIDEUX, administrateur et responsable de la commission technique
- M. Christian GARCIA, administrateur et responsable de la section secourisme

Parmi les invités :

- Mme Élise DESPREZ-POCHON, candidate à la commission bio-environnement
- M. Mathias BAYON
- Mme Stéphanie GOYET
- M. Sacha KOSANOVIC Conseiller municipal délégué aux associations sportives Valserhône ;
- M. Olivier ROBIN, Conseiller municipal délégué à l'environnement et au cadre de vie à Nantua;
- M. Franck RIGON, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain 1, qui nous rejoindra cette après-midi ;
- M. Pierre-Jean BONTOUX, Administrateur du Comité AURA FFESSM.

Sont excusés:

- Mme Patricia FRANCO-NEVES, présidente adjointe
- M. Stéphane COLBAUX, vice-président
- M. Gilberto NEVES-FRANCO, administrateur et responsable de la section TIV
- Mme Maud QUILLON, représentante des SCA
- M. Tanguy BREDY, candidat à la commission nage en eaux vives

Sont absents:

- M. Carlos ANTUNES, administrateur
- Mme Magali DREYER, administratrice

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

ÉLECTION DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION BIO-ENVIRONNEMENT

Mme Élise DESPREZ-POCHON a présenté sa candidature pour le poste de responsable de la commission bio-environnement.

À l'issue du suffrage, Mme Élise DESPREZ-POCHON est élue à l'unanimité responsable de la commission bio-environnement jusqu'à la fin de l'olympiade 2024 – 2028.

ÉLECTION DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION NAGE EN EAUX VIVES

M. Tanguy BREDY a présenté sa candidature pour le poste de responsable de la commission nage en eaux vives.

À l'issue du suffrage, M. Tanguy BREDY est élu à l'unanimité responsable de la commission nage en eaux vives jusqu'à la fin de l'olympiade 2024 – 2028.



ÉLECTION DU RESPONSABLE DE LA SECTION TIV

M. Gérald BOUSSARD a présenté sa candidature pour le poste de responsable de la commission nage en eaux vives.

À l'issue du suffrage, M. Gérald BOUSSARD est élu à l'unanimité responsable de la section TIV jusqu'à la fin de l'olympiade 2024 – 2028.

La présidente Sylvie BOJJLLY La secrétaire

Rayen CHAP

SIRET: 441 762 281 0033